

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Couverture sanitaire universelle : la Cnamgs veut faire plus

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon


FAIRE de la couverture sanitaire universelle une réalité au Gabon. C'est l'objectif de l'atelier qu'organise la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), à l'intention de son personnel pour l'appui de cette structure au projet d'opérationnalisation des départements sanitaires. Cette rencontre, qui a démarré hier à Libreville pour prendre fin le 28 avril, permettra aux agents de la Cnamgs de s'approprier les différents niveaux de développement sanitaire dans notre pays. " Mais surtout de faire en sorte que dans les prochains mois, les prochaines années, la Cnamgs aille le plus près possible des assurés et, notamment, dans les zones les plus enclavées, encore appelées les déserts médicaux ", souligne Serge Maurice Pambou, conseiller technique du DG de la Cnamgs. Ainsi, les parties prenantes de cet atelier, à savoir le personnel de la Cnamgs, le secteur santé, auront à échanger à la fois sur l'assurance

maladie et sur l'offre de soin de santé. " Il faut que les différents acteurs échangent sur les difficultés qui sont les leurs à prendre en charge toutes les populations dans les zones les plus reculées. Car il faut que tout le monde ait accès aux soins de santé, c'est un élément qui est évoqué dans le Plan d'accélération et de transformation (PAT), où il y a notamment un volet santé et social. En le faisant d'ailleurs avec le département de la santé, ce qui importe ici ce sont les prestations servies aux populations gabonaises. Et la Cnamgs étant l'assureur principal, elle doit s'assurer que ses assurés bénéficient bien des prestations qu'elles payent ", poursuit-il. Dr Aboubacar Inoua, conseiller Afrique centrale OMS encourageant cette rencontre, pense que pour faire en sorte que la couverture sanitaire universelle soit une réalité, il faut que les prestations de santé de qualité soit produites de façon continue et que ces prestations soient accessibles au plus grand nombre, sans difficultés financières.



Photo : Abel Eyeghe


Les agents de la Cnamgs en pleins travaux.



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé - République du Cameroun
TEL (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés- Composante BEAC du Projet



Avis de Pré-qualification

Pays :	Cameroun
Projet :	Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC
Marché :	Sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'information sur le crédit régional dans la CEMAC- P161368
Appel d'Offres No.:	001/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2020/PQ
Acheteur :	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
Crédit IDA No.:	62290

- 1 La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour mettre en oeuvre les activités du *Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC*, et entend affecter une partie de ce financement aux paiements relatifs au marché pour la sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit régional dans la CEMAC.
- 2 La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la *sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit (BIC) régional dans la CEMAC*. Il s'agit de la fourniture d'une expertise technologique et financière en matière de services de reporting d'informations sur le crédit sur les consommateurs et les entreprises. Le processus de préqualification doit aboutir à la sélection de l'investisseur approprié qui travaillera avec la BEAC, la COBAC, les acteurs du système financier (établissements de crédit, établissements de microfinance et établissement de paiement), les grands facturiers (opérateurs de téléphonie fixe et mobile, sociétés de distribution d'eau et d'électricité, etc.) et d'autres acteurs pertinents pour établir, détenir, gérer et exploiter un BIC adapté aux besoins des fournisseurs et des utilisateurs d'informations sur le crédit dans la CEMAC. A titre d'information, à fin 2020, le paysage financier de la CEMAC comptait 60 établissements de crédit, dont 51 banques et 9 établissements financiers, et près de 864 établissements de microfinance. Ce paysage a été enrichi avec l'introduction d'une nouvelle catégorie d'acteurs, les établissements de paiement I, qui sont autorisés à octroyer des crédits d'un montant plafonné à 100 000 FCF A, dans le cadre de leurs activités d'offre de services de paiement. Actuellement, les principales sources d'informations sur le crédit pour les prêteurs dans la CEMAC sont (i) la Centrale Récapitulative des Risques Bancaires de la BEAC, mise en place au début des années 1990 et périodiquement alimentée par les établissements de crédit, (ii) et la Centrale des risques des établissements de microfinance développée par le Conseil National du Crédit du Cameroun, uniquement ouverte aux institutions financières implantées au Cameroun. Outre ces centrales de risques qui diffusent des informations sur le crédit, d'autres plateformes disponibles ou en cours de développement fournissent des informations financières, à savoir : i) la Centrale des bilans de la CEMAC, lancée en 2018, qui diffuse les données financières des entreprises non financières ; ii) la Centrale des incidents de paiement, qui fournira les informations sur les incidents enregistrés sur les instruments de paiement circulant dans la CEMAC.

Bien que contenant des informations utiles à l'évaluation du risque de crédit, ces différentes centrales d'informations financières ne sont pas en mesure de proposer au secteur du crédit des services de crédit reporting avancés. Il existe donc un besoin commercial impérieux d'un Bureau d'informations sur le crédit moderne et fiable pour améliorer la qualité de la prise de décisions relatives au crédit, élargir l'inclusion financière et la base des clients emprunteurs, améliorer les performances en termes de risque de crédit et réduire les pertes sur prêts.

Les invitations à soumissionner devraient être lancées en mai 2021.

3 La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans le *Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2017* révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés ») ; elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans le *Règlement de Passation de Marchés*.

4 Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : adoum<@beac.int ou dzou@beac.int et prendre connaissance des documents d' Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **9 heures à 13 heures, 1^{ère} zone de Yaoundé**. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet des documents de pré-qualification en Français en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de la somme de **soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros**. Le paiement sera effectué par virement, chèque ou en espèces. Le dossier sera remis à main propre au siège de la BEAC ou acheminé par voie électronique .

5 Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après avant le **20 mai 2021 à 13 heures (heure de Yaoundé)**. Les dossiers de candidatures reçues en retard pourront être rejetés.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé/
Cameroun UGRIF, 12^{ème} étage, Porte 1207
Monsieur le Coordonnateur du Projet
Yaoundé, le 20 Mai 2021